



**ARRETE PORTANT LA COMPOSITION DES DEUX COMMISSIONS  
DE RECHERCHE DE L'UNIVERSITE DES ANTILLES**

**LE PRESIDENT**

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L771-9, L771-11 et L771-14 ;
- Vu** les articles D719-1 à D719-40 de la partie réglementaire du code de l'éducation fixant les conditions d'exercice du droit du suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la présentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections ;
- Vu** les statuts de l'Université des Antilles approuvés par le Conseil d'administration du 23 février 2021;
- Vu** l'arrêté modificatif n°2021-1306 du 12 novembre 2021 portant organisation des commissions de la recherche de l'Université des Antilles ;
- Vu** le vote de la commission de recherche du pôle Guadeloupe (membres élus) en date du 07 mars 2022 portant sur la désignation d'un organisme de recherche ;
- Vu** le vote de la commission de recherche du pôle Martinique (membres élus) en date du 08 mars 2022 portant sur la désignation d'un organisme de recherche ;
- Vu** le vote de la commission de recherche du pôle Guadeloupe (membres élus) en date du 07 mars 2022 portant sur la désignation d'une personnalité extérieure ;
- Vu** le vote de la commission de recherche du pôle Martinique (membres élus) en date du 08 mars 2022 portant sur la désignation d'une personnalité extérieure ;
- Vu** la délibération 2022-02 du Conseil d'Administration de l'Université des Antilles du 14 février 2022 portant élection du Professeur Michel Geoffroy en qualité de Président de l'Université des Antilles ;

**ARRETE**

**Article 1 : Commission de la Recherche du pôle Guadeloupe**

La composition de la commission de recherche du pôle Guadeloupe est fixée comme suit :

Collèges	Nombre de sièges	Membres
A	4	CORDEL Nadège
		GASPARD Sarra
		MOPHOU Gisèle
		SOUBDHAN Ted
B	2	COUDEVILLE Guillaume
		PHILIPPON Melody
C	2	LAWRENCE Génica
		MATHOURAPARSAD Sébastien
D	1	BELLANGER Jean-Pierre

E	2	LETIN Gégory
		SIARRAS Patrick
F	1	NAIGRE Rose-Marie
Doctorants	2	Néant
Personnalités extérieures	2	OZIER-LAFONTAINE Harry
		VEGA-RUA Anubis

**Article 2 : Commission de la Recherche du pôle Martinique**

La composition de la commission de la recherche du pôle Martinique est fixée comme suit :

Collèges	Nombre de sièges	Membres
A	4	DRAME Moustapha
		DAVID Carine
		JOSEPH Philippe
		ROOS Christophe
B	2	GROS-DESORMEAUX Jean-Raphael
		LEBRINI Mounin
C	2	CORBIN Elsa
		DUBOST Isabelle
D	1	RAMASSAMY Mickaëlle
E	2	MARTY AUGUSTIN-LUCILE Gilian
		PLACIDE Patrick
F	1	FAURE Agnes
Doctorants	2	CHAPRON Stéphane
		COET Linda
Personnalités extérieures	2	BESSADA Catherine
		GANAOUI Mohammed

**Article 4 : Disposition finale**

Le Directeur Général des Services par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 17 mars 2022

Le Président de l'Université des Antilles



Professeur Michel GEOFFROY